Légende

Référentiel :

- Périmètre de la compétence assainissement du SILA
- Limites d'EPCI
- Limites communales
- Plan d'eau
- Cours d'eau

Règles de débit de rejet max autorisé :

- "Zéro rejet"
- 5 l/s/ha
- 7 l/s/ha
- 13 l/s/ha

Inondations constatées justifiant d'une restriction du débit de fuite en amont : (pour plus de détails se référer au tableau annexé)

- Désordre linéraire
- Désordre ponctuel
- Désordre surfacique

N

CA "Grand Annecy"

Groisy

Groisy l'allée

1:10 000

0.5 commune de fillière 1 1.5 2 2.5 km

SILA — l'oxygène à la source — SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY

1_DM_GA_1

Débits de rejet maximum autorisés

Grand Annecy

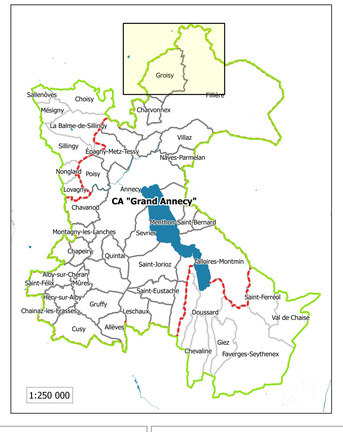

1:250 000

Version :	3
Date :	30/08/19
Réalisation :	AS
Validation :	PC

sepia — *19 rue du lac Saint-André, Savoie Technolac, 73370 Le Bourget du Lac*

Approuvé par délibération du Comité Syndical du 30/09/2019

Le Président du SILA,

Pierre BRUYERE